

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2023

---

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 2921

présenté par  
Mme Rist

-----

### ARTICLE 29

Rédiger ainsi la première phrase de l'alinéa 2

« Le règlement (UE) 2017/745 du Parlement européen et du Conseil du 5 avril 2017 relatif aux dispositifs médicaux est applicable aux dispositifs médicaux à usage unique retraités mentionnés au 1° du présent I. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel